

## TABLE DES MATIERES.

	Page.
1813—Acte pour accorder à Sa Majesté certains Droits additionels pour subvenir aux besoins de la Province.	243
Acte qui fait l'application de différentes sommes d'argent y mentionnées pour la défense de la Province durant la présente Guerre avec l'Amérique.	249
Acte pour étendre les Provisions d'un Acte fait et passé dans la Cinquante-deuxième année du règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte pour faciliter la circulation des Billets de l'Armée," et pour faire des Règlements ultérieurs concernant iceux.	251
Acte pour approprier et autoriser l'application d'une somme d'argent y mentionnée, pour l'amélioration de la communication par terre entre les Provinces du Bas et du Haut-Canada.	259
Acte qui continue, pour un tems limité, un Acte passé dans la Cinquante-unième année du règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte qui établit des Règlements concernant les Etrangers et certains sujets de Sa Majesté, qui, ayant résidé en France, viennent dans cette Province ou y résident."	261
Acte qui continue, pour un tems limité, deux Actes y mentionnés qui établissent des Règlements plus efficaces pour le commerce des Bois.	ib.
Acte pour continuer, pour un tems limité, un Acte passé dans la Cinquante-unième année du règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit, et le soutien des enfants abandonnés, et autres y mentionnés."	263.
Acte pour continuer encore, pour un tems limité, les pouvoirs accordés à certains Commissaires par un Acte, intitulé, "Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la cité de Montréal, et pour pourvoir autrement à la salubrité, commodité et embellissement de la dite cité," et aussi pour continuer, pour un tems limité, l'extension des dits pouvoirs en certains cas.	165.
Acte pour continuer, pour un tems limité, certaines parties d'un Acte passé dans la Quarante-deuxième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte qui pourvoit plus efficacement aux Règlements de la Police dans les cités de Québec et de Montréal, et dans la ville des Trois Rivières, et aussi qui étend des Règlements de Police à d'autres villes et villages en certains cas, et qui rappelle les Actes ou Ordonnances y mentionnés."	267
Acte pour autoriser François Frichet à construire un Pont sur la Rivière du Sud, Comté de Dévon, pour fixer les droits de péage sur icelui, et qui pourvoit à des règlements pour le dit Pont.	269
Acte pour accorder des Droits à Sa Majesté, pour subvenir aux besoins de la Province pendant la présente guerre avec les Etats-Unis d'Amérique et pour d'autres fins.	287
1814—Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la Quarante-huitième année du règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte pour régler les procédures sur les Elections contestées ou les Retours des Membres pour servir dans la Chambre d'Assemblée du Bas Canada."	287.
Acte qui continue encore, pour un tems limité, un Acte passé dans la Cinquante-unième Année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte qui établit des Règlements concernant les Etrangers et certaines personnes qui, ayant résidé en France, viennent dans cette Province ou y résident."	289
Acte pour étendre encore les Provisions de deux différens Actes y mentionnés pour faciliter la Circulation des Billets de l'Armée.	291.